

Pourtant, il refusa longtemps d'entrer dans la vie publique, et ce ne fut qu'en 1849 qu'à la sollicitation de M. Lafontaine, et de ses nombreux amis, il consentit à se porter candidat à Verchères, qu'il représenta jusqu'en 1861.

Il accepta avec empressement le drapeau des pères du gouvernement constitutionnel, MM. Lafontaine et Baldwin ; il devint un de leurs plus fermes appuis.

En 1851, à la formation du ministère Hincks-Morin, il refusa un portefeuille. En 1853, tout en prenant la part la plus active aux travaux parlementaires, il refusa encore d'entrer dans l'administration, malgré les pressantes sollicitations de ses collègues. Sa persistance à refuser les honneurs, tout en se livrant à un travail ardu, était la meilleure preuve qu'il pouvait donner, qu'il ne voulait rien accorder à l'ambition.

En 1855, il crut qu'il pourrait être taxé d'obstination, s'il persistait dans son refus, et consentit à faire parti du ministère McNab-Taché.

Nous oublions de dire qu'en 1854, quoique simple représentant du peuple, il prit la plus large part à toutes les importantes réformes, qui furent alors opérées ; et la sécularisation des Réserves du clergé, l'abolition de la tenure seigneuriale, la création du fond municipal, le Grand-Tronc ont eu en lui, un avocat aussi ardent qu'habile.

A cette époque, les libéraux ou mieux, les rouges qui avaient été repoussés de toute part, dans les élections de 1851, firent pour ainsi dire, leur entrée triomphante, dans le parlement, puisque 14 à 15 d'entr'eux, avaient reçu